

# CONSEIL MUNICIPAL : compte rendu

## SEANCE ORDINAIRE DU 23 FEVRIER 2017

Date de la convocation : 16/02/2017

Sont Présents : Messieurs Cédric BRUNET, Michel DAVAL, Aurélien MOUGIN, Nicolas MENUHEY, Raphaël NOUVEAU, Fabrice PERRIN, Michel RICHARD, Pierre THOMET, Bernard VOYNNET, Mesdames Isabelle GRENOT, Sandra GRENOT et Michèle LIGEY BARTOLOMEU.

Absent excusé : Monsieur Nicolas PLANCHON.

Secrétaire : Monsieur Raphaël NOUVEAU.

La lecture du compte rendu de la séance 15 décembre 2016 n'a soulevé aucune remarque particulière.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime :

### UTILISATION DE LA SALLE DES FETES PAR L'ASSOCIATION HOMMES ET TRADITIONS : DEMANDE DE TARIF AMENAGE

-décide d'appliquer le tarif de 110 € (tarif local salle complète 24 heures) avec frais annexes en sus (électricité et casse ou perte de vaisselle).

### CONVENTION REPROFILAGE DES RD EN TRAVERSE APRES POSE DE BORDURE DE TROTTOIR COMMUNE D'ESPRELS – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE

-approuve la convention définissant la répartition : la charge financière incombant à la commune est de 8160.00 € HT (TVA 20% en sus) soit 9792.00 € TTC.

### REHABILITATION DU PONT ST DESLE DEMANDE DE DETR

- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la D.E.T.R., le coût des travaux est estimé à 71.371,00 € HT (dont 6071,00 € de prestations concerne INGENIERIE 70).

### REHABILITATION D'UN PAVILLON COMMUNAL SUITE INTEMPERIES DES 28 ET 29 MAI 2016 ET GESTION DES EAUX PLUVIALES DANS LA « RUE DU CIMETIERE » LORS DE FORTS ORAGES DEMANDE DE DETR

- sollicite une subvention de l'Etat au titre de la D.E.T.R., le coût des travaux est estimé à 18.327,42 € HT (travaux de peinture et travaux pour la gestion pluviale dans la « rue du Cimetière »).

### RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AGENT COMMUNAL SOUS CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

-décide de renouveler le contrat de Monsieur Claude TRIBOUT, agent d'entretien sous contrat d'accompagnement dans l'emploi, pour une durée de 12 mois à raison de 20 heures par semaine, à compter du 17 mars 2017 et jusqu'au 16 mars 2018.

**CONVENTION CHANTIER DE JEUNES VOLONTAIRES INTERNATIONAUX**  
**SEJOUR DU 8 AU 29 JUILLET 2017**

-autorise le maire à signer la convention avec l'association du centre de Beaumotte pour l'accueil du chantier de jeunes volontaires internationaux, du 8 au 29 juillet 2017, dans la commune.

**ZA 41 RUE DE LA GARE – LOCAUX TECHNIQUES**  
**BAIL COMMERCIAL ENTRE LA COMMUNE ET MADAME KATIA JACQUET**

-soucieux de conserver une activité commerciale au village, prend acte de la décision de la société JACQUET de maintenir son activité dans les locaux existants,  
-précise que le bail commercial sera rédigé par Me TOURNIER, Notaire à Villersexel, aux frais du preneur, selon différentes modalités qu'il conviendra de définir.

**MISE EN ŒUVRE DU RIFSEEP**

(Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

-décide d'instaurer à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017 l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise.

**DEMANDE DE SUBVENTION AMENDES DE POLICE**

-décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil départemental de la Haute-Saône au titre des « amendes de police » et concernant diverses opérations de sécurité dans le village : le coût de l'ensemble des travaux est estimé à 15859,10 € HT (prestations INGENIERIE 70 non comprises).

**INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS**

-décide de modifier la délibération du 16 octobre 2014 : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les indemnités de fonction du maire et des adjoints sont fixées suivant l'indice brut terminal de la fonction publique, les pourcentages quant à eux restent inchangés.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée.

A ESPRELS, le 28 février 2017

Le Maire, Michel RICHARD